



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAL

Séance du 4 mai 2005

Examen des orientations, des activités et de la gestion
du Centre de recherche industrielle du Québec



2011-2012

2011-2012

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Séance du mercredi 4 mai 2005

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion du Centre de recherche industrielle du Québec. (Décision de la Commission, le 1^{er} décembre 2004)

Membres présents :

- M. Jutras (Drummond), président de la Commission
- M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

- M. Boucher (Johnson)
- Mme Hamel (La Peltre)
- M. Légaré (Vanier)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Rioux (Iberville)

Témoins (par ordre d'intervention):

Du Centre de recherche industrielle du Québec :

- M. Serge Guérin, président-directeur général
- M. Jacques Brosseau, vice-président, Affaires juridiques
- M. Yves Dessureault, directeur, Développement des ressources technologiques et Partenariat
- Mme Carole Lachance, vice-présidente, Partenariat et Développement des marchés
- M. Denis Beaulieu, vice-président, Développement des technologies

La Commission se réunit à 15 h 35 sous la présidence de M. Jutras (Drummond), président de la Commission.

Il est convenu de commencer la séance même si la période des affaires courantes n'est pas terminée.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

M. le président rappelle son intention de faire preuve de souplesse dans la répartition des temps de parole et de permettre les interventions dans l'ordre des demandes à cet effet.

AUDITION

Centre de recherche industrielle du Québec

À 15 h 36, la Commission entend le Centre de recherche industrielle du Québec.

M. Guérin fait une présentation.

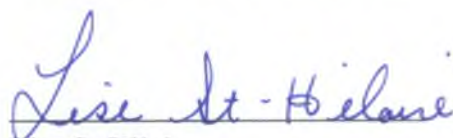
Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

REMARQUES FINALES

La discussion terminée, M. Guérin fait de brèves remarques finales. M. le président remercie les représentants du Centre de recherche industrielle du Québec, notamment pour l'accueil qu'ils ont réservé aux membres de la Commission, à leurs installations, en avant-midi.

À 17 h 36, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Lise St-Hilaire

Le président de la Commission,


Normand Jutras

LS/ml

Québec, le 5 mai 2005

ANNEXE I

Ordre du jour



Commission de l'économie et du travail

Examen des orientations, des activités et de la
gestion du Centre de recherche industrielle du Québec

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 4 mai 2005

Salle des Premiers-Ministres

15 h 30 CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

Représenté par : M. Serge Guérin, président-directeur général
 M. Lionel Vézina, vice-président, Finances et Administration
 M. Denis Beaulieu, vice-président, Développement des
 technologies
 Mme Carole Lachance, vice-présidente, Partenariat et
 Développement des marchés

18 h 00 AJOURNEMENT

2005-05-03

ANNEXE II

Séances de travail des 1^{er} décembre 2004
et 4 mai 2005



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 1^{er} décembre 2004

Organisation des travaux de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Séance de travail du mercredi 1^{er} décembre 2004

Objet : Organisation des travaux de la Commission

Membres présents :

- M. Jutras (Drummond), président de la Commission
- M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

- M. Blackburn (Roberval)
- M. Boucher (Johnson)
- Mme Doyer (Matapédia)
- Mme Hamel (La Peltre)
- M. Légaré (Vanier)
- M. Paquin (Saint-Jean)

La Commission se réunit à 13 h 05 sous la présidence de M. Jutras (Drummond), président de la Commission.

1. Ouverture de la séance et rappel de son objet

M. le président déclare la séance ouverte et rappelle l'objet de cette séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I) et propose que l'item Varia reste ouvert.

L'ordre du jour est adopté.

3. Formation d'un comité directeur

M. le président propose la motion suivante :

Que la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

4. Informations générales

M. le président informe les membres qu'une rencontre du président, du vice-président et de la secrétaire a eu lieu le 26 novembre afin de discuter de l'organisation des travaux de la Commission, des mandats qu'elle pourrait se donner et de préparer la présente séance de travail. Le compte rendu de cette réunion a été joint aux différents documents distribués.

5. Organisation des séances des 1^{er} et 2 décembre - Consultations particulières sur le document intitulé « Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements »

À la suite de sa récente réunion, le comité directeur propose aux membres que le partage du temps se fasse de la façon suivante : 20 minutes de présentation par l'expert-témoin, 20 minutes de discussion avec les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et 20 minutes de discussion avec les membres de l'opposition.

Cette façon de procéder favorise les discussions plus élaborées et exhaustives en évitant les interruptions trop fréquentes.

Il est convenu de procéder de la façon proposée.

6. Mandats statutaires

M. le président énumère les mandats statutaires qui sont prêts à être exécutés par la Commission de l'économie et du travail.

1. *Rapport sur l'application des dispositions de la Loi sur les normes du travail concernant les disparités de traitement.* Ce rapport, déposé le 2 novembre 2004, doit être étudié par la CET en vertu de l'article 4 de la *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement* (L.Q., 1999, chapitre 85).

Il est proposé que la Commission procède le plus rapidement possible à l'étude de ce rapport.

Cette motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que cette séance se tiendra le mardi 7 décembre, de 20 heures à 24 heures. Le ministre du Travail et la présidente-directrice générale de la Commission des normes du travail seront invités à titre de témoins.

2. *Rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale.* Ce rapport a été produit en avril 2001 et déposé à l'Assemblée en avril 2002. Il n'a cependant pas été étudié par la CET conformément à l'article 68 de la *Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives (L.Q., 1997, chapitre 27.)*

Il est proposé que la Commission procède à l'examen de ce rapport.

Cette motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que ce mandat sera exécuté au printemps 2005.

3. *Rapport d'activité 2003-2004 du Fonds national de formation de la main-d'œuvre.* Ce rapport a été déposé le 10 novembre 2004.

Il est convenu de remettre à plus tard l'étude de ce rapport étant donné que les rapports annuels 1999 à 2003 ont été étudiés par la Commission le 17 mars 2004.

7. Choix d'un ou de plusieurs organismes pour mandat de surveillance en vertu de l'article 294 du Règlement

M. le président demande aux membres de considérer les organismes qu'ils trouveraient intéressant de rencontrer dans un mandat de surveillance. Il est à noter le libellé de l'article 294 : «*Chaque commission examine annuellement les orientations, les activités et la gestion d'au moins un organisme public soumis à son pouvoir de surveillance. Le choix des organismes se fait conformément à l'article 149. À défaut d'accord, la Commission de l'Assemblée nationale désigne les organismes qui seront entendus.*» Depuis le début de la législature, la CET n'a pas usé de son pouvoir de surveillance.

Une discussion s'engage.

M. Boucher (Johnson) propose que la Commission entende le Centre de recherche industrielle du Québec.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

8 Varia

- 8.1 M. le président propose que soit confiée au comité directeur l'organisation des mandats statutaires et du mandat de surveillance que s'est donnés la Commission.

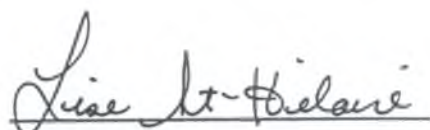
La motion est adoptée.

- 8.2 Concernant la consultation générale sur l'énergie que la Commission doit tenir à partir du 25 janvier 2005, M. le président fait part des difficultés causées par la date limite qui a été fixée pour la réception des mémoires, soit le 4 janvier 2005. Plusieurs organismes ont déjà fait part des problèmes qu'ils ont à réunir leurs membres pendant la période des fêtes pour préparer un mémoire.

Il est convenu que tant le président que le vice-président sensibiliseront les leaders parlementaires et le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs à ce problème et leur proposeront que la date limite soit repoussée au 11 janvier 2005.

À 13 h 36, l'ordre du jour étant épuisé, la Commission ajourne ses travaux.

La secrétaire de la Commission,



Lise St-Hilaire

Le président de la Commission,



Normand Jutras

LS/ml

Québec, le 6 décembre 2004

ANNEXE I

Ordre du jour

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SÉANCE DE TRAVAIL

Séance du 1^{er} décembre 2004

Organisation des travaux de la Commission

Ordre du jour

1. Formation du comité directeur;
2. Proposition quant au déroulement des séances de consultations particulières des 1^{er} et 2 décembre;
3. Mandats statutaires :
 - Rapport sur l'application des dispositions de la Loi sur les normes du travail concernant les disparités de traitement;
 - Rapport d'activité 2003-2004 du Fonds national de formation de la main-d'œuvre;
 - Rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale (déposé en 2001);
4. Choix d'un ou de plusieurs organismes pour mandat de surveillance en vertu de l'article 294 du Règlement;
5. Varia.



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 4 mai 2005

Organisation des travaux relatifs à l'examen des orientations,
des activités et de la gestion du Centre de recherche industrielle du Québec

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Séance de travail du mercredi 4 mai 2005

Objet : Organisation des travaux relatifs à l'examen des orientations, des activités et de la gestion du Centre de recherche industrielle du Québec

Membres présents :

- M. Jutras (Drummond), président de la Commission
- M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

- M. Boucher (Johnson)
- Mme Hamel (La Peltrie)
- M. Légaré (Vanier)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Rioux (Iberville)

Autre participante :

Mme Chedlia Touil, économiste, Service des études documentaires

La Commission se réunit à 13 h 02 sous la présidence de M. Jutras (Drummond), président de la Commission.

1. Ouverture de la séance et rappel de son objet

M. le président déclare la séance ouverte et rappelle l'objet de cette séance.

2. Organisation de l'audition du CRIQ

M. le président informe les membres de son intention de faire preuve de beaucoup de souplesse dans la répartition des temps de parole lors de l'audition du Centre de recherche industrielle du Québec en après-midi, et qu'il permettra les interventions dans l'ordre des demandes qu'il recevra à cet effet.

3. Préparation de l'audition du CRIQ

Mme Chedlia Touil, économiste du Service des études documentaires, présente aux membres l'analyse qu'elle a préparée à partir des documents transmis par le CRIQ en vue de l'audition de l'après-midi et elle en résume les points les plus importants, répondant au fur et à mesure aux questions soulevées.

À 13 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, la Commission ajourne ses travaux.

La secrétaire de la Commission,


Lise St-Hilaire

LS/ml

Québec, le 5 mai 2005

Le président de la Commission,


Normand Jutras

